

**Cadre réservé à l'instruction**

Date de réception de la fiche-action :  
Date de dépôt sur Euroagora :  
Pilote associé :

## FICHE ACTION

→ A compléter et retourner par courriel à : [ce.perseval@ac-lille.fr](mailto:ce.perseval@ac-lille.fr)

### IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom et qualité du responsable de la structure : *Pascale GROSJEAN*  
Dénomination complète de la structure : *Collège Anne FRANK*  
Adresse : *23 avenue du Maréchal FOCH*  
Ville : *59130 LAMBERSART*  
Téléphone : *03 20 92 05 11*  
Courriel : *ce.0593226L@ac-lille.fr*  
Courriel du gestionnaire le cas échéant : *intendant.0593226l@ac-lille.fr*

**Référent de l'action :**

Nom : *MAHIEUX Léo*  
Fonction : *CPE*  
Téléphone : *03 20 92 05 11*  
Courriel : *leo.mahieux@ac-lille.fr*

### PREAMBULE

PERSEVAL – Persévérance scolaire dans l'Académie de Lille est un projet - cadre dont la vocation est de **promouvoir des actions et dispositifs favorisant l'intégration scolaire et visant à prévenir le décrochage scolaire.**

Ces actions et dispositifs doivent s'intégrer dans **une démarche qualité basée sur 4 principes** : synergie entre les acteurs, innovation pédagogique, évaluation et suivi, diffusion et partage des ressources.

**Les membres de la communauté éducative doivent en être les auteurs et les acteurs principaux. Le cas échéant, les partenaires extérieurs n'arrivent qu'en appui à la réalisation du projet.**

**INTITULE DE L'ACTION : Des clefs pour persévérer**

**Résumé de l'action (5 lignes maximum)**

Repérer les élèves présentant un risque de démotivation pour les apprentissages scolaires. Mener des entretiens individuels avec les élèves et leurs familles afin de déterminer le (ou les) module(s) collectifs susceptibles d'agir sur leur motivation (les clefs pour persévérer).  
Modules proposés : actions « valorisation de soi », atelier « bilans de potentiels », atelier « apprendre à apprendre », atelier « apprendre par le jeu », atelier lecture, module « construire son projet », atelier relaxation, atelier remédiation scolaire.

## CONTEXTE

### ■ Présenter le contexte local et les besoins auxquels répond l'action

Le collège Anne FRANK accueille un public majoritairement favorisé et scolairement performant. Chaque année, quelques élèves par classe (entre 10 et 15%) rencontrent des difficultés d'ordre divers. L'accent mis dans l'établissement sur la personnalisation au sein de la classe permet de faire progresser certains de ces élèves. Le dispositif « personne ressource par niveau », mis en place à la rentrée 2017 et financé sur la marge d'autonomie de l'établissement permet également d'apporter une réponse aux difficultés scolaires de certains élèves.

Cependant, à partir de la 4<sup>ème</sup>, la démotivation, la fragilité personnelle, l'absence de projet, l'écart trop important avec les autres élèves, ajoutés parfois aux difficultés scolaires cumulées, génèrent une démobilité forte, première étape d'un décrochage potentiel.

Jusqu'à cette année, le dispositif alternance tel que construit dans l'établissement, était une proposition faite aux élèves en fin de cycle 4 afin de les aider à construire leur projet professionnel et leur orientation. Le bilan de ce dispositif a amené les équipes du collège à réfléchir à une proposition plus globale, mieux adaptée aux besoins de chaque élève suivi.

Cette nouvelle proposition articule davantage le suivi individuel de l'élève et les actions collectives susceptibles d'agir sur sa démobilité.

### ■ (pour les EPLE) Préciser à quel axe du contrat d'objectif ou du projet d'établissement l'action se réfère

L'action proposée se réfère à l'**objectif 1 du contrat d'objectif : Améliorer l'approche didactique et pédagogique au service d'un public de plus en plus diversifié** - Action 3 : Agir pour la persévérance scolaire, le développement de l'appétence et de l'ambition (En proposant un projet personnalisé pour les élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> les plus en difficulté).

Elle permet également de répondre à l'**objectif 2 : Améliorer le vivre ensemble au sein de l'établissement**. En effet, le diagnostic partagé met en évidence le mal-être de certains élèves au collège : situations de harcèlement, incivilités, mal-être personnel et/ou scolaire. Certains modules proposent une réponse pour agir sur le sentiment de bien-être au collège.

## ❖ PRESENTATION DE L'ACTION

### ■ S'agit-il d'une action nouvelle : OUI

En cas de reconduction, préciser :

-> date de première mise en place :

-> financements mobilisés (financeur et montant) :

### ■ Objectifs opérationnels poursuivis

1. Prévenir le décrochage en cherchant les clefs de la motivation de l'élève.

2. Adapter la démarche de prévention au profil de l'élève.
3. Impliquer l'élève et sa famille dans le processus de remobilisation
4. Articuler suivi individuel et ateliers collectifs

■ **Changements/résultats attendus**

- Des élèves capables d'exprimer à la fois leurs difficultés avec l'école et leurs points d'appui.
- Des élèves acteurs d'un projet (au sein de l'établissement, professionnel, d'orientation ...)
- Une orientation choisie et préparée en fin de 3<sup>ème</sup>.
- Des élèves ayant vécu une expérience positive et mobilisatrice (rencontre humaine, culturelle, professionnelle ...)
- Des élèves accompagnés dans leur parcours par l'un des acteurs du dispositif.

■ **Description de l'action**

*Dans cette rubrique, vous vous attacherez à préciser les modalités pédagogiques de l'action : quels apprentissages et quelles compétences seront travaillés ? Comment ces dernières seront-elles évaluées ? Vous expliquerez également de façon concrète comment l'action sera mise en œuvre, en détaillant par sous-actions le cas échéant.*

*Pour vous aider à mieux développer l'écriture pédagogique de l'action, nous vous encourageons vivement à échanger avec l'inspecteur référent de votre établissement ou avec l'IEN de circonscription.*

L'action « Des clefs pour persévérer » se décline en plusieurs étapes :

**ETAPE 1 : Repérage des élèves concernés** (septembre, mi-octobre)

Les professeurs principaux de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> proposent les élèves susceptibles d'intégrer le dispositif. Ils s'appuient pour cela sur le parcours antérieur de l'élève ainsi que sur l'avis de l'équipe pédagogique lors des conseils de mi-trimestre (début octobre). Sont concernés les élèves présentant des fragilités dans l'un ou plusieurs des trois domaines suivants :

- l'assiduité
- les apprentissages
- le bien-être à l'école.

Le référent décrochage recense tous les élèves et les répartit entre les différents acteurs pour l'étape des entretiens individuels.

**ETAPE 2 : Entretiens individuels avec l'élève puis avec l'élève et sa famille (octobre, novembre)**

Une grille d'entretien est élaborée par l'équipe projet.

Chaque élève repéré est reçu en entretien par l'une des personnes ressource de l'établissement.

Liste des personnes ressources :

- la psy EN
- le CPE, référent décrochage
- la principale, le principal-adjoint
- la professeure documentaliste
- 5 enseignants

Un rendez-vous avec la famille est également programmé afin de contractualiser l'entrée dans le dispositif, le choix des modules collectifs et les objectifs personnalisés.

Le référent décrochage recueille l'ensemble des grilles d'entretien et des contrats signés avec les familles.

Il répartit ensuite les élèves dans les différents modules, assure le lien avec les différents intervenants et s'assure de la présence de l'élève aux actions prévues.

### **ETAPE 3 : Mise en œuvre des modules (novembre à mai).**

Les modules n'ont pas tous la même temporalité, ni les mêmes objectifs.

Suivant ses besoins, l'élève pourra suivre un ou plusieurs modules du dispositif.

Certains modules sont spécifiques au projet « Des clefs pour persévérer » (en bleu), d'autres sont des propositions « de droit commun », destinées à l'ensemble des élèves d'un niveau de classe (en vert).

Les modules sont détaillés ci-après :

#### ***MODULE 1 : Se remotiver en développant son estime de soi***

Ce module est constitué d'actions ponctuelles qui visent à **rendre l'élève acteur d'un projet individuel ou collectif.**

Compétences travaillées :

Domaine 3 : responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative

L'élève coopère et fait preuve de responsabilité. Il prend des initiatives, sait entreprendre et mettre en œuvre un projet.

Domaine 2 : coopération et réalisation de projets

L'élève travaille en équipe. Il apprend à gérer un projet qu'il soit individuel ou collectif (planification, évaluation)

Actions possibles :

- Participer à l'opération « soupe à la récré » : une (ou plusieurs) demi-journée (le matin) pour préparer une soupe avec l'équipe de cuisine et la servir à l'ensemble des élèves et des personnels du collège lors de la récréation.

*Cette opération a déjà été mise en œuvre au sein du collège depuis deux ans. Elle a permis de rattraper plusieurs élèves, dont deux ont poursuivi dans la restauration (l'un en apprentissage, l'autre sous statut scolaire). Pour l'un des élèves, très renfermé, avec un relationnel difficile aux autres et aux apprentissages, l'opération « soupe à la récré » l'a transformé et lui a permis de suivre une année de 3<sup>ème</sup> dans de meilleures conditions.*

- Participer à l'organisation de manifestations au sein du collège : CROSS, journées citoyennes, portes ouvertes...

*Ces actions renvoient à l'action 3 de l'objectif 2 du contrat d'objectif : Responsabiliser les élèves pour améliorer le vivre-ensemble*

- Participer à l'un des clubs proposés au sein du collège
- Organiser une sortie culturelle
- Participer à une rencontre avec un intervenant du réseau PROSITEC.
- ...

Ces actions ponctuelles pourront être valorisées par le biais du club journal ou du site internet du collège (interview d'élèves ayant participé aux actions, portraits, regard porté sur le travail avec les personnels de l'établissement).

Ces restitutions orales ou écrites, en classe ou hors la classe, permettent de construire des compétences du domaine 1 du socle : s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit.

### **MODULE 2 : Atelier « Bilan de potentiel POTENTIALIS »**

Ce module est constitué de 4 ateliers d'une ½ journée, pour environ 6 élèves.

Le module dure donc 1 mois (janvier 2018).

Les ateliers sont menés par une intervenante :

Michaële GRONIER

Cabinet Pédagogique Nord

13, chemin de la cavée

59880 SAINT SAULVE

06 86 59 94 80

[gm@cabinetpedagogiquenord.fr](mailto:gm@cabinetpedagogiquenord.fr); [www.cabinetpedagogiquenord.fr](http://www.cabinetpedagogiquenord.fr)

### **Objectif : Redonner confiance à l'élève en l'amenant à prendre appui sur ses potentiels les plus forts.**

Les potentiels forts sont mis en évidence au cours d'exercices individuels, pratiques et ludiques.

Un temps d'explicitation et d'appropriation est pris pour chaque potentiel. En groupe.

Un carnet de bord contenant les résultats et les remarques est rempli par l'élève au fur et à mesure.

A l'issue du bilan, une synthèse est faite par la personne, y sont mis en avant les secteurs d'activités et les fonctions les plus en cohérence avec les potentiels forts, source de motivation interne et de réussite. Cette synthèse pourra être partagée avec les familles, le psy EN et les

professeurs de la classe. Il doit permettre aux enseignants d'identifier les points d'appui de l'élève et d'en tenir compte pour adapter leurs démarches pédagogiques. Le bilan doit également conduire à rechercher une orientation tenant compte des forces réelles de l'élève.

### **MODULE 3 : Ateliers « Apprendre à apprendre » et donner du sens**

Ce module est constitué d'ateliers de 2 heures. Ceux-ci prolongent les ateliers de bilan de potentiels mais peuvent aussi s'adresser à d'autres élèves.

Ils sont menés par la même intervenante que ceux du module 2.

#### **Objectif : Permettre à chaque élève de comprendre son propre fonctionnement cognitif**

- Echanges sur les difficultés rencontrées, sur ce qui a été essayé.
- Activités non scolaires pour vivre concrètement l'attention, la mémorisation, la compréhension, la réflexion, la créativité.
- Dialogues pédagogiques qui amènent à la prise de conscience de ce qui est mentalement opéré.
- Mise en commun pour découvrir les principes fondamentaux du fonctionnement cognitif et les modalités que chacun utilise.
- Mise en application pour un travail « scolaire » proposé ou apporté par l'élève.
- Mise en projet d'utilisation en autonomie.
- Débat à visée philosophique pour redonner du sens à l'école.

#### Compétences travaillées :

Domaine 1 : Construire un discours, argumenter de façon claire et organisée, écouter et prendre en compte son interlocuteur.

Domaine 2 : Organisation du travail personnel

Pour acquérir des connaissances et des compétences, l'élève met en œuvre les capacités essentielles que sont l'attention, la mémorisation, la mobilisation des ressources, la concentration, l'aptitude à l'échange et au questionnement.

*Il est envisagé que certains enseignants volontaires participent aux ateliers afin*

- *de mieux connaître ce qu'ils proposent aux élèves en tant qu'enseignants (processus mentaux à l'œuvre ...)*
- *de mieux connaître les élèves qu'ils accompagnent.*
- *de prendre en compte dans leurs pratiques pédagogiques ces éléments nouveaux, et/ou en lien avec la formation suivie en 2016 – 2017 sur les intelligences multiples.*

### **MODULE 4 : Accompagnement personnalisé renforcé (APR)**

Le dispositif APR (Accompagnement Personnalisé Renforcé) existe pour chaque niveau de classe : 1h hebdomadaire à l'emploi du temps de toutes les classes du niveau pendant laquelle un enseignant de Français, personne ressource, est disponible pour les élèves qui en ont le plus besoin.

Inscription des élèves par période de vacances à vacances, reconductible si besoin.  
 Aide méthodologique en fonction des besoins des élèves.

### **MODULE 5 : Atelier de préparation aux examens**

Des heures supplémentaires, conduite par des enseignants de mathématiques ou de sciences physiques pourront être prévues en fonction des besoins identifiés des élèves : accompagnement pour la préparation aux oraux du DNB, préparation au CFG et au DNB série professionnelle le cas échéant.

Période de mars à juin à raison d'1h hebdomadaire.

Rémunération des enseignants en HSE.

### **MODULE 6 : Atelier « Apprendre et coopérer par le jeu »**

Ce module, animé par la professeure documentaliste, a pour but d'utiliser le jeu pour favoriser l'expression, la créativité et la collaboration. Il permettra une réflexion sur l'orientation.

- Pratique de jeux de société de langage, pour raconter, expliquer, argumenter et enrichir ses références culturelles,
- Réflexion sur la notion de règle du jeu et sur la typologie des jeux de société ; transformation de jeux de compétition en jeux coopératifs : de la stratégie individuelle à l'interdépendance positive,
- Conception et fabrication d'un « jeu des métiers » coopératif : ce jeu permettra de mettre en avant la recherche documentaire comme étape nécessaire d'une orientation réussie. Il deviendra un matériel utilisable dans le collège pour initier à l'orientation par petits groupes.

Compétences travaillées

D1 : Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral

D2 : Coopération et réalisation de projets

Médias, démarches de recherche et de traitement de l'info

D3 : Expression de la sensibilité et de l'opinion, respect des autres

La règle et le droit

D4 : Conception, création, réalisation

Module mis en place à la suite des ateliers « apprendre à apprendre ».

1h hebdomadaire à partir de février / mars

### **MODULE 7 : Accompagner l'élève dans la construction de son projet**

Ce module, animé par le CPE et la Psy EN a pour objectif **d'accompagner l'élève\* dans ses démarches**, en complément de ce qui est mené en classe par les professeurs et les professeurs principaux.

- Choix des mini-stages ; repérage des lycées et des moyens de transport ; liaison avec les familles
- Aide dans la recherche de stages (rédiger une lettre de motivation, faire une démarche par téléphone – jeux de rôle ...)



- Proposition de stages en entreprise pour les plus de 15 ans

### **MODULE 8 : Projet « lecture ».**

Module proposé à l'ensemble des élèves de 3<sup>ème</sup> : 1h hebdomadaire encadrée par deux enseignants de Lettres.

Objectifs :

- Créer un espace motivant de partage autour de la lecture
- Lever les difficultés (temps, concentration, vocabulaire, contexte, solitude « littéraire », objet peu attractif ...)
- Varier les approches, supports et activités de lecture.

Compétences travaillées :

Domaine 1 : Découvrir le plaisir de lire, combiner avec pertinence et de façon critique les informations explicites et implicites issues de la lecture.

### **MODULE 9 : Relaxation**

L'Atelier Relaxation, un espace d'apaisement.

- Travail sur la respiration par différents exercices, réutilisables par les élèves dans leur quotidien.
- Temps d'échange en fin de séance sur les sensations et émotions, ressenties pendant l'atelier.

En individuel ou collectif

Durée : de 5 à 30 mn

Ouvvert à tous les élèves qui en font la demande.

Objectifs

- Développer les compétences psychosociales :
  - mieux se connaître, découvrir une nouvelle façon d'appréhender le corps par la relaxation ;
  - développer ses capacités d'attention et de concentration ; - favoriser le respect de soi et des autres ;
  - prendre confiance en soi et en ses possibilités ; - savoir prendre de la distance par rapport à ce qui nous gêne, nous perturbe ;
  - prendre conscience des tensions (physiques, mentales, relationnelles) et acquérir des outils pour mieux les gérer.
- Offrir aux élèves un espace dédié à la relaxation qui permet de rompre avec l'agitation du collège.

### **ETAPE 4 : Evaluation de l'action (juin)**

Entretiens individuels avec les élèves et leurs familles afin d'évaluer l'impact de l'action sur la réussite scolaire, la motivation, la persévérance de l'élève.

Les entretiens sont menés par les mêmes acteurs qu'à l'étape 2.

## ■ Calendrier de l'action

*Préciser la date de début et la date de fin de l'action*

L'action globale débute en octobre et se termine en juin de l'année suivante.  
Chaque module proposé a son propre calendrier.

## ■ Public cible

Définir le public cible (*élèves, parents, personnels...*) :

Il s'agit de toucher les élèves et de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> présentant des fragilités dans un ou plusieurs des trois domaines suivants :

- Assiduité
- Apprentissage
- Bien-être à l'école

Les familles de ces élèves sont également partie prenante de l'action proposée.

Précisez les caractéristiques du public cible :

*Pour les élèves, expliquer sur quel(s) critère(s) ils seront identifiés en termes d'exposition au risque de décrochage scolaire*

*c.f. ci-dessus*

Comment le public est-il repéré et sélectionné :

Par les professeurs principaux, en lien avec les membres du GPDS : en s'appuyant sur le parcours antérieur de l'élève, et sur proposition de l'équipe pédagogique en conseil de mi-trimestre.

Nombre estimé de participants sur la durée totale de l'action :

*Un maximum de 20 élèves (2 élèves max par classe, pour 10 classes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>).*

## ■ Moyens nécessaires à la réalisation de l'action

Personnels mobilisés à l'interne (*préciser leur fonction et leur statut*) :

*Mme GROSJEAN, principale ; M. DONCKERS, principal-adjoint*

*M. MAHIEUX, CPE et référent décrochage*

*Mme MERLIN, professeure documentaliste, intervenante du module 5 « Apprendre par le jeu »*

*Mme MAUGER et Mme DUTERTRE, Psy EN*

*Mme BIGOTTE, infirmière, membre du GPDS*

*Mme BUSOLIN, assistante sociale, membre du GPDS*

*Mme DEBEYRE, enseignante de SVT, pour les entretiens individuels*

M. QUETELARD et Mme HUART, enseignants de sciences Physiques, et intervenants de l'ancien dispositif alternance.

Mme RICHARD, enseignante de Mathématiques

Mme KONKUYT et Mme BOCQUET, enseignantes de français, intervenantes sur le dispositif APR et sur le projet lecture.

Partenaires (préciser lesquels, si possible leur statut, les modalités et la plus-value attendue du partenariat

Michaële GRONIER

Cabinet Pédagogique Nord

13, chemin de la cavée

59880 SAINT SAULVE

06 86 59 94 80

[gm@cabinetpedagogiquenord.fr](mailto:gm@cabinetpedagogiquenord.fr); [www.cabinetpedagogiquenord.fr](http://www.cabinetpedagogiquenord.fr)

L'intervenante, opérateur POTENTIALIS et conseillère en pédagogie, est spécialiste de l'accompagnement individuel ou collectif des personnes présentant ou non des troubles de l'apprentissage.

Ses compétences pourront être transmises aux enseignants qui assisteront aux ateliers « apprendre à apprendre ».

Moyens matériels nécessaires à la réalisation de l'action :

#### ■ Aspects innovants de l'action

La démarche modulaire, précédée d'entretiens individuels, est innovante par rapport aux fonctionnements antérieurs qui proposaient une seule modalité de travail pour tous les profils d'élèves.

La prise de conscience de la diversité des facteurs de démobilité et donc de la pluralité des réponses possibles pour un même symptôme a permis de mettre en place cette nouvelle démarche.

L'articulation entre des modules spécifiques, dédiés au public cible, et des modules proposés à tous les élèves procède d'un changement de paradigme dans la notion d'accompagnement.

#### ■ Productions ou livrables attendus

(Exemples : ressources pédagogiques, livrets, photos, vidéos, blog, exposition...)

**Important : les productions générées par l'action sont la propriété de Perseval et feront l'objet d'une valorisation et d'une diffusion sur le site académique**

Les modules 1 et 5 pourront donner lieu à des productions :

- Création de jeux pour apprendre pour le module 5

- **Exposition photo sur les projets menés par les élèves, réalisation vidéo de « portraits » d'élèves ayant participé au module.**

#### ❖ **SUIVI ET EVALUATION DE L'ACTION**

- **Dans le cas où l'action cible des élèves, identifier la personne responsable du suivi des participants** (*Nom-prénom, fonction, courriel*)

*Monsieur Léo MAHIEUX, CPE et référent décrochage  
leo.mahieux@ac-lille.fr*

- **Personne en charge de l'évaluation de l'action** (*Nom-prénom, fonction, courriel*)

*Madame Pascale GROSJEAN, principale du collège  
Pascale.grosjean@ac-lille.fr*

■ **Indicateurs de réalisation et de résultat**

*Dans le cas où l'action cible des élèves, des indicateurs PERSEVAL devront obligatoirement être pris en compte*

<i>Indicateurs de réalisation</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>
<p><i>Indicateurs PERSEVAL (obligatoires) :</i>  <i>Assiduité : 100%</i>  <i>Nombre d'entretiens/rencontres pour les actions relevant d'un suivi individuel :</i>  <i>Au moins 2 entretiens individuels par élève suivi + au moins 1 entretien famille.</i></p> <p><i>Indicateurs spécifiques à l'action (à compléter par le demandeur) :</i></p> <p><i>Nombre d'élèves par module</i>  <i>Nombre de modules suivi par élève.</i></p> <p><i>Nombre de stages ou mini stages suivis par les élèves.</i></p> <p><i>Nombre de contentieux sur le projet d'orientation.</i></p>	<p><i>Indicateurs PERSEVAL (obligatoires) :</i>  <i>Taux de poursuite d'études</i>  <i>-&gt; au terme de l'action</i>  <b><i>Valeur cible à compléter : 100%</i></b>  <i>-&gt; à 6 mois</i>  <b><i>Valeur cible à compléter : 100%</i></b>  <i>-&gt; à 12 mois</i>  <b><i>Valeur cible à compléter : 100%</i></b></p> <p><i>Indicateurs spécifiques à l'action (à compléter par le demandeur en fonction des résultats attendus et en précisant une valeur cible à atteindre) :</i></p> <p><i>Résultats au CFG et au DNB (général ou professionnel)</i></p>

❖ **COMMUNICATION**

- **Expliquer de quelle manière sera assurée l'information relative au cofinancement européen de l'action auprès des bénéficiaires, intervenants et partenaires**

*Information des équipes de l'établissement par la diffusion du présent projet*

*Information auprès des familles lors de l'entretien de contractualisation de la participation au dispositif et de l'inscription aux modules.*

*Intégration des logos et de la charte graphique PERSEVAL sur l'ensemble des documents administratifs et pédagogiques.*

*Restitution sur l'ENT des différentes actions menées au sein des modules.*

Affichage à l'entrée du collège et dans les espaces parents des affiches PERSEVAL.

### ❖ PRISE EN COMPTE DES TROIS PRIORITES TRANSVERSALES

#### ■ **Priorité 1 : égalité filles / garçons**

Impact général de l'action sur la priorité : spécifique  secondaire

A préciser en cas d'impact spécifique :

Est-ce que l'une ou plusieurs des sous-actions proposées aura/auront un impact direct sur la priorité : OUI  NON

Si oui, préciser laquelle/lesquelles et de quelle manière :

#### ■ **Priorité 2 : non discrimination / égalité des chances**

Impact général de l'action sur la priorité : spécifique  secondaire

A préciser en cas d'impact spécifique :

Est-ce que l'une ou plusieurs des sous-actions proposées aura/auront un impact direct sur la priorité : OUI  NON

Si oui, préciser laquelle/lesquelles et de quelle manière :

L'action, qui se propose d'accompagner les élèves les plus fragiles, a pour première finalité de lutter contre les déterminismes sociaux et de réduire les inégalités. Les différents modules sont des vecteurs pour la construction de connaissances et de compétences transversales, venant en complément des enseignements.

#### ■ **Priorité 3 : développement durable**

Impact général de l'action sur la priorité : spécifique  secondaire

A préciser en cas d'impact spécifique :

Est-ce que l'une ou plusieurs des sous-actions proposées aura/auront un impact direct sur la priorité : OUI  NON

Si oui, préciser laquelle/lesquelles et de quelle manière :

### ❖ BUDGET PREVISIONNEL



PERSEVAL est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Dépenses de personnels (1)	Statut de l'intervenant, type d'activités prévues et nombre d'heures	Montant des dépenses
Intervenant interne/externe (en vacations horaires)	GRONIER Michaële : Bilans de potentiels et ateliers "Apprendre à apprendre" ; 30h	1 080 €
Intervenant interne/externe (en vacations horaires)	BISQUERT Christophe. Réalisation de la vidéo "portraits d'élèves persévérants"; 15h	540 €
Intervenant interne/externe (en vacations horaires)		
	<b>Sous total 1 :</b>	<b>1 620,00 €</b>
Dépenses de fonctionnement	Nature des dépenses prévues	Montant des dépenses
Achats et fournitures (administratives, scolaires et pédagogiques)	jeux de société + matériel nécessaire à la création des jeux	200
Déplacement, repas, hébergement (hors élèves)		
Autres (location de matériel, documentation) :		
	<b>Sous total 2 :</b>	<b>200,00 €</b>
Prestations externes	Nature de la prestation prévue	Montant des dépenses
Prestation 1* : .....		
Prestation 2* : .....		
Prestation 3* : .....		
	<b>Sous total 3 :</b>	<b>- €</b>
Dépenses liées aux participants (élèves)	Nature des dépenses prévues	Montant des dépenses
Transport	4 tickets de transport TRANSPOLE par élève (2 tickets groupe à 6,90€, 2 allers retours)	55,20 €
Restauration - Frais d'accueil des familles		
Autres (sorties culturelles, sportives...) :	10 entrées à 5€ pour le module 1	50 €
	<b>Sous total 4 :</b>	<b>105,20 €</b>
	<b>Budget total de l'action (1+2+3+4) :</b>	<b>1 925,20 €</b>

(1) : A l'exception des actions de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire, les intervenants sont rétribués sur base de vacations horaires dont le taux est fixé par le GIP/FCIP en fonction de l'activité (*consulter la fiche sur les taux de vacations en annexe*)

**Si action MLDS :**

- Accompagnement CMLDS sollicité (exprimé en heures CMLDS) :
- Nombre d'heures d'enseignement (HE) sollicitées :



# Taux des vacances appliqués aux intervenants concourant à la mise en œuvre d'actions s'inscrivant dans le dispositif PERSEVAL

Rémunération (brut de l'heure)	Typologies d'activités
36.00 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ face à face pédagogique</li> <li>✓ ingénierie de formation</li> </ul>
28.00 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ tutorat</li> <li>✓ accompagnement de parcours</li> </ul>
18.00 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ prospection ou suivi de stage</li> </ul>

## A NOTER :

- Un contrat de vacation sera établi par le GIP/FCIP pour chacun des intervenants (internes ou externes à l'Education Nationale).
- S'agissant de personnels de l'Education Nationale, une demande de cumul d'activités devra être présentée au service de gestion.

## CONTACT :

- Pour toute question portant sur la rémunération des vacances, vous pouvez contacter le GIP/FCIP par mail à l'adresse suivante :

[perseval.gip@ac-lille.fr](mailto:perseval.gip@ac-lille.fr)



PERSEVAL est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020